



## Arrêté n° 2026-045A

**Objet : Délégation de fonctions à Luc Berthoud, vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, de l'enseignement supérieur, de la forêt et du pilotage du PCAET**

**Le président de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry,**

**Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement de la Communauté d'agglomération, il convient de donner délégation aux vice-présidents,

**Vu** l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer aux vice-présidents l'exercice d'une partie de ses fonctions,

**Vu** le procès-verbal relatif à l'élection du président et des vice-présidents de Grand Chambéry du 9 avril 2026,

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

### ARRETE

**Article 1 :** les fonctions relatives à l'économie, à l'emploi, à l'enseignement supérieur, à la forêt et au pilotage du PCAET sont déléguées, sous la surveillance et la responsabilité du président, pour la durée du mandat 2026-2032, à Luc Berthoud, 1<sup>er</sup> vice-président,

**Article 2 :** la délégation recouvre notamment les fonctions suivantes :

- les relations avec Chambéry-Grand Lac Economie,
- le développement de l'économie sociale et solidaire,
- le copilotage, avec la vice-présidente chargée des déchets, des actions en matière d'économie circulaire,
- la participation aux politiques de développement de l'enseignement supérieur universitaire,
- les relations avec l'écosystème des innovations technologiques,
- le suivi de la mise en œuvre et l'évolution du plan climat-air-énergie territorial,
- le copilotage du dispositif Citélab,
- le pilotage et la mise en œuvre des actions de la charte forestière,
- le recensement dans la matière déléguée des attentes des usagers et les réponses à apporter,

**Article 3 :** la délégation emporte signature des documents, pièces et actes relatifs aux fonctions définies à l'article 2, qui devra être précédée de la mention « par délégation du président »,

**Article 4 :** le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et fera l'objet des mesures de publicité prévues par les lois et règlements en vigueur.

Fait à Chambéry,

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Arrêté du Président I-Parapheur (Réglementaire)**

Numéro attribué à l'acte : **2026-045A**

Objet de l'acte : Délégation de fonctions à Luc Berthoud, vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, de l'enseignement supérieur, de la forêt et du pilotage du PCAET

Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 5 - Delegation de signature 2 - Autres

Date de l'acte :

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260512-lmc1H35866H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H35866H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2026

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2026

Date de publication sur le site internet: mercredi 13 mai 2026